

Questions orales

Le vice-premier ministre a-t-il demandé et obtenu le consentement du président du Conseil du Trésor avant de trahir inconsiderablement sa promesse de maintenir cette année les dépenses à un niveau inférieur à la croissance totale du produit national brut, ce qui est évidemment impossible étant donné le nouvel usage qu'on entend faire de l'argent des contribuables?

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, le député devrait se rendre compte que la série de questions qu'il a posées dans sa dernière intervention sont totalement sans fondement parce que cette transaction ne nous oblige pas à puiser dans les ressources de l'état. Il s'agit d'une transaction purement commerciale qui n'est pas financée à même les fonds publics, mais par les banques privées du Canada. A mon sens, c'est plutôt l'affaire du secteur privé.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE**LA VALEUR DES ACTIONS DE LA PACIFIC PETROLEUMS
ACQUISES PAR PETRO-CANADA**

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances, qui est le principal agent financier du cabinet. Comme son sous-ministre siège au conseil d'administration de Petro-Canada, pourrait-il dire à la Chambre comment on en est venu à fixer à \$65 la valeur d'une action de la Pacific Petroleum, étant donné que cela correspond à 17 fois le bénéfice réduit de cette société, alors que d'autres entreprises vendent leurs actions à huit fois leurs bénéfices, et que Phillips a initialement payé \$10 l'action?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je ne pense pas pouvoir ajouter quoi que ce soit à ce que le vice-premier ministre a déclaré. Petro-Canada a effectué cette transaction en vue de renforcer sa participation dans un secteur où l'industrie est en majeure partie sous mainmise étrangère. La transaction commerciale s'est faite conformément aux règles du marché et a été approuvée par le conseil d'administration de Petro-Canada. Il s'agit en fait d'une bonne transaction.

M. Stevens: Il n'y a pas de doute qu'il s'agit d'une bonne transaction pour Phillips. J'aimerais poser au ministre la question suivante. Le ministre nous affirme que nous sommes en période de restrictions. Il a admis à la Chambre qu'il aura besoin de 11.8 milliards de dollars pour répondre aux besoins financiers de l'année en cours et de 9.7 milliards de dollars de plus pour l'année financière 1980. Comment le ministre des Finances peut-il, au nom de la modération, justifier, qu'une société d'État à 100 p. 100 dépense 671 millions de dollars sans produire un baril de pétrole ou un emploi de plus au pays?

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, tout ce que je tiens à dire c'est qu'il s'agit d'une transaction commerciale et que Petro-Canada a nanti les avoirs remportés par la transaction. Les prêteurs ont analysé la situation. A leur avis, les avoirs nantis pour emprunter les capitaux sont excellents; aussi, ont-ils consenti à prêter les fonds nécessaires. J'estime qu'il s'agit là d'une très bonne affaire pour le Canada. Elle permettra aux Canadiens de participer davantage à la mise en valeur des ressources canadiennes. Je n'ai pas d'excuses à faire à cet égard.

[M. Andre.]

M. Stevens: Le ministre des Finances sait que le gouvernement actuel a investi, au nom du peuple canadien, un demi-milliard de dollars dans cette société. Le ministre nous dirait-il s'il est vrai qu'en plus des valeurs de Pacific Petroleum, celles de la Couronne aux mains de Petro-Canada ont aussi été nanties?

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, je viens de dire qu'en tant que transaction commerciale, elle se justifie très bien. Nous y avons gagné beaucoup d'avoir dans le secteur de l'entreprise pétrolière et gazière et d'autres activités au Canada. Il est bon que le Canada prenne des initiatives dynamiques dans ce secteur. Quand la Chambre a voté pour doter les Canadiens d'une société de la Couronne dans ce domaine, nous avons dit que nous la voulions solide. Je le répète: c'est une bonne affaire commerciale pour le Canada et j'en suis très heureux.

**LE PROJET D'ACQUISITION PAR LA BANQUE DE MONTRÉAL DE
SUCCURSALES D'UNE BANQUE DE NEW YORK**

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, seuls un conservateur de l'Alberta et un banquier de la rue Bay parviendraient à donner au gouvernement actuel un air progressiste.

J'ai une question pour le ministre des Finances. Nous dirait-il si son ministère a été informé par la Banque de Montréal de son intention de se porter acquéreur de 89 succursales d'une banque dans la région de la ville de New York au coût de plus d'un milliard de dollars? Si oui, quelle a été la réponse du gouvernement?

● (1422)

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur le président, je n'ai pas eu l'occasion d'examiner cette transaction. La Banque de Montréal, comme les autres banques du Canada, fonctionne évidemment en vertu de la loi sur les banques du Canada. Je n'ai eu aucune indication à l'effet que dans cette transaction des choses anormales s'étaient produites; toutefois, je vais certainement vérifier et faire rapport à l'honorable député.

[Traduction]

M. Broadbent: Étant donné que le milliard de dollars que coûtera le rachat de ces succursales pourrait servir à créer des milliers d'emplois au Canada s'il était investi ici, le ministre pourrait-il nous dire s'il se préoccupe de la fuite des capitaux canadiens vers les États-Unis et, dans l'affirmative, ce qu'il a l'intention de faire à ce sujet?

M. Chrétien: Je crois que les banques canadiennes devraient avoir la possibilité de prendre de l'expansion et pas seulement au Canada. Si les banques canadiennes qui ont une influence favorable sur le cours des affaires et qui sont à l'avant-garde souhaitent prendre de l'expansion, nous devrions encourager de telles initiatives car elles prouvent que les entreprises canadiennes ne se limitent pas au marché canadien, mais peuvent s'introduire dans d'autres marchés et y faire un travail profitable. Le député devrait voir ce que cette entreprise a de bon au lieu d'en souligner les aspects négatifs comme il n'a que trop tendance à le faire.